

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL DU
PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

CHANCELLERIE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail + Démocratie + Paix

RECTIFICATIF N° 87/615
au décret n° 087/523 du 24
Septembre 1987 portant nomination
à titre exceptionnel dans l'ordre
du Mérité Congolais.-

AU LIEU DE :

Article 1er : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'ordre du Mérité Congolais.

AU GRADE D'OFFICIER

~~Monsieur~~ ELOUMA (Jean-Pierre), Chef de Secteur ACE Air-Afrique
~~Monsieur~~ TCHIGNOUMBA Jean-Claude Instituteur Air-Afrique

L I R E

Article 1er : (nouveau) sont nommés à titre exceptionnel dans l'ordre du Mérité Congolais.

AU GRADE DE COMMANDEUR

Monsieur ELOUMA (Jean-Pierre), Chef de Secteur ACE Air-Afrique

AU GRADE D'OFFICIER

Monsieur TCHIGNOUMBA Jean Claude, Instituteur Air-Afrique

Le reste sans changement

Fait à Brazzaville, le 20 OCTOBRE 1987

Par le Président du Comité Central du
Parti Congolais du Travail, Président
de la République, Chef du Gouvernement

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Vu pour l'exécution
Le Chancelier des Ordres Nationaux

Colonel Victor TSIKA-KABALA.-